

Conformément aux articles L.4121-1 et L.4121-2 du Code du travail, l'employeur est tenu de protéger la santé mentale des salariés et de mettre en œuvre des actions de prévention, d'information et de formation. La formation à la prévention des risques psychosociaux s'inscrit pleinement dans cette obligation légale.

Objectif général de la formation

Permettre aux participants de comprendre, diagnostiquer et prévenir les risques psychosociaux, en construisant une démarche de prévention structurée, adaptée aux situations de travail et pérenne dans le temps.

Objectifs pédagogiques opérationnels

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

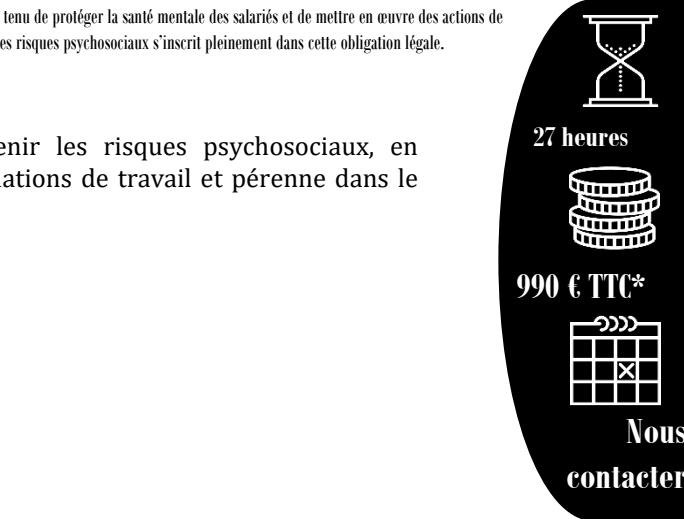
- Identifier les différents types de RPS et leurs mécanismes
- Comprendre les enjeux humains, organisationnels et économiques
- Connaître le cadre légal et les responsabilités des acteurs
- Repérer les situations à risques dans les organisations
- Réaliser un diagnostic RPS de premier niveau
- Élaborer un plan d'action de prévention adapté
- Mettre en place des actions durables et évaluables
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue

Compétences visées

- Analyse des situations de travail à risque
- Prévention primaire, secondaire et tertiaire des RPS
- Construction d'un plan d'action opérationnel
- Suivi, évaluation et ajustement des actions de prévention
- Contribution à une démarche QVCT

Programme

- Comprendre les risques psychosociaux et leurs enjeux
- Cadre légal et responsabilités
- Diagnostic : repérer et analyser les situations de travail
- Élaborer un plan d'action de prévention
- Pérenniser la prévention des RPS
- Évaluation, suivi et amélioration continue



Modalités pédagogiques et techniques

- E-learning via plateforme sécurisée (accès individualisé)
- Supports pédagogiques numériques téléchargeables
- Ateliers pratiques en présentiel

Présentiel sur une journée

- Études de cas
- Exercices pratiques
- Ateliers présentiels participatifs

Pour plus de renseignements responsable pédagogique: Amundarain Lydie ☎ 0699505832 📩 landes-relaxation@orange.fr

Prérequis

- Compréhension du français oral et écrit
- Ordinateur, connexion internet

Modalités de suivi de l'exécution

- Suivi de la progression sur la plateforme Teachizy
- Traçabilité des connexions et complétion des modules
- Feuilles d'émarginement pour le présentiel
- Accompagnement pédagogique individualisé

Méthodes pédagogiques et techniques

- Plateforme e-learning
- Teachizy (accès sécurisé)
- Supports pédagogiques numériques et imprimés
- Salle équipée pour la pratique

Public visé

- Dirigeants, managers, encadrants
- Responsables RH
- Membres du CSE / CSSCT
- Référents QVCT
- Professionnels de l'accompagnement et de la prévention
- Toute personne impliquée dans la santé au travail

Modalités d'évaluation

- Quiz et exercices en ligne (e-learning)
- Évaluations pratiques en présentiel
- Évaluation finale des compétences
- Questionnaire de satisfaction stagiaire

Intervenants

- Expertise en prévention des risques psychosociaux
- Consultante et formatrice

Lieux

- Salle aux alentours de Dax (à définir selon les besoins)

Accessible aux personnes en situation de handicap

Responsable Amundarain Lydie

Modalités de validation

- Validation des compétences par le formateur
- Attestation de fin de formation remise au stagiaire

Effectif maximum

- 10 personnes

Modalités d'inscription

- Inscription 15 jours avant l'entrée en formation
- Inscription après validation du dossier
- Signature d'une convention ou d'un contrat de formation